

Séance du Mercredi 28 septembre 2016 à 19 heures

Commune de Tour de Faure- Salle des fêtes

Aujourd'hui, le mercredi vingt-huit septembre 2016, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Tour de Faure -Salle des fêtes

Etaient présents :

53 titulaires dont 8 possédant une procuration  
9 suppléants

**- TITULAIRES :**

ARCAMBAL  
BOISSIERES  
CABRERETS  
CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,  
M. PARNAUDEAU Willy,  
M. SEGOND Dominique,  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (procuration de M. SINDOU Géraud), Mme LAGARDE Geneviève, M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise (procuration de Mme LENEVEU Hélène), M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle (procuration de M. COLIN Henri), M. TESTA Francesco, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, Mme HAUDRY Sabine,

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
CIEURAC  
CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE MARNHAC

M. TILLOU José,  
M. DUJOL Jean-Paul,  
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,  
M. PEYRUS Guy,  
M. JOUCLAS Guy (procuration de M. FOURNIER Christian),  
M. TREIL Jean,  
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,  
M. GUILLEMOT Jean-Luc,  
M. MOLINIE Romuald (procuration de M. VIVIER Jean-Luc),  
M. JARRY Daniel (procuration de Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie),

LAMAGDELAINE  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MECHMONT  
MERCUES

Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,  
M. NOUAILLES Serge,  
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,  
Mme SIMON-PICQUET Agnès,  
M. REIX Jean-Albert,  
M. PRADDAUDE Jean-Paul,  
M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration de Mme LANES Bénédicte),

MONTGESTY  
NUZEJOUS  
PRADINES  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
ST GERY  
ST MEDARD  
ST PIERRE LAFEUILLE  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS  
VALROUFIE

M. GALTHIE Jean-Noël,  
Mme DESSERTAINE Brigitte,  
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,  
M. MIQUEL Gérard,  
M. FIGEAC Philippe,  
M. BORIES Olivier,  
M. FERNANDEZ Pierre,  
M. GILBERT Joël,  
M. PECHBERTY Jean-Jacques (procuration de M. GILES Jérôme),  
M. LAVOUR Pascal,  
M. ANNES Jean-Pierre,

**- SUPPLEANTS :**

BOUZIES  
CAILLAC  
COURS  
FONTANES  
LAROQUE DES ARCS  
LHERM  
MONTGESTY

Mme MARMIESSE Yvette,  
M. MARTIN Caroline,  
M. MOLESIN Jean-Pierre,  
M. PLANAVERGNE Jean-François,  
M. BONNEMERE Jean-Claude,  
Mme SALANIE Jacqueline,  
M. LEFEBVRE Jean-Yves,

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ST MEDARD  
TOUR DE FAURE

M. CICUTO Daniel,  
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

BOUZIES  
CAHORS

COURS  
CRAYSSAC  
DOUELLE  
FONTANES  
LABASTIDE DU VERT  
LABASTIDE MARNHAC  
MAXOU  
MERCUES  
PONTCIRQ  
PRADINES  
TRESPoux-RASSIELS  
VERS

24 titulaires

M. RAFFY Gilles,  
Mme BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU  
Hélène, M. COLIN Henri, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M.  
DELPECH Bernard, M. COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, Mme  
LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES Isabelle,  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,  
M. FOURNIER Christian,  
Mme LANES Bénédicte,  
Mme VALETTE Roselyne,  
M. CANCEIL Philippe,  
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,  
M. VIVIER Jean-Luc,  
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,  
M. CHATAIN Thierry,  
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,  
M. DIOT Fabrice,  
M. GILES Jérôme,

Etaient excusés ou absents :

BOISSIERES  
CABRERETS  
CALAMANE  
CIEURAC  
FRANCOULES  
GIGOZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LES JUNIES  
MAXOU  
MECHMONT  
NUZEJOULS  
PONTCIRQ  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
ST GERY  
ST PIERRE LAFEUILLE  
VALROUFIE  
VERS

18 suppléants

Mme GARRIGOU Isabelle,  
M. PAULIN Peter,  
M. FAURE Jean-Pierre,  
M. GARD Michel,  
M. COMBET Gil,  
M. OUVRARD François,  
Mme SOLIVERES Hélène,  
M. BARDINA Fabien,  
M. CHASTAGNOL Gérard,  
M. PONS Stéphane,  
M. BESSEDE Arnaud,  
M. SOULIER Yves,  
M. DECREMPS Frédéric,  
M. RAFFY Bernard,  
M. BERNIOT Pierre-Jacques,  
M. BONNET Frédéric,  
M. NICOLAON Patrick,  
M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

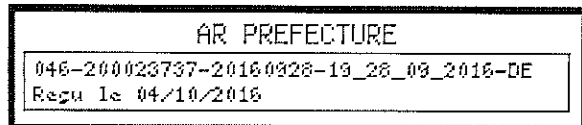
L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Habitat et Renouvellement Urbain

Objet : ENERPAT - éco-restauration du bâti ancien – signature des conventions annexes

A été adopté à l'unanimité

Affiché  
Le 10 OCT. 2016



Délibération n° 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 28 septembre 2016  
Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Sophie GOMEZ  
Service : Habitat et Renouveau Urbain

**Objet : ENERPAT - éco-restauration du bâti ancien – signature des conventions annexes**

Mesdames, Messieurs,

Vu la délibération du Conseil communautaire du Grand Cahors du 30 juin 2014 approuvant le recrutement d'un doctorant en éco-restauration du bâti ancien, dans le cadre de la démarche ENERPAT ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du Grand Cahors du 30 octobre 2014 concernant l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain (OPAH-RU) – approbation de la convention 2015-2019 et du marché de suivi-animation du dispositif ;

Vu la présentation de la démarche ENERPAT en Conférence des Maires en date du 23 mai 2016 ;

Pour rappel, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouveau Urbain (OPAH-RU) 2015-2020 sur le centre-ville de Cahors s'inscrit dans le cadre du projet communautaire de « Cahors, Cœur d'agglomération », dont l'un des axes prioritaires est l'amélioration de la qualité d'habiter pour répondre aux besoins des habitants actuels, mais aussi de favoriser l'accueil de nouvelles populations en centre-ville.

Dans ce cadre, des opérations spécifiques sont prévues sur le secteur sauvegardé de Cahors, plus particulièrement en matières d'habitat et d'innovation, à travers la démarche ENERPAT (**Energie-Patrimoine**) centrée sur les problématiques de rénovation énergétique du patrimoine bâti ancien.

ENERPAT constitue une démarche collective visant à structurer un pôle de compétences liant les thématiques « patrimoine » et « efficacité énergétique » en s'appuyant sur les acteurs locaux et régionaux compétents dans les domaines de la formation, de la recherche, de l'innovation et du développement économique ainsi qu'en utilisant le centre-ancien de Cahors comme laboratoire vivant. Un îlot support, Chico-Mendès, a été identifié au cœur du secteur sauvegardé de Cahors afin de pouvoir y développer des projets de recherche expérimentaux et de formation.

La doctorante en éco-restauration du bâti ancien a été recrutée en 2015, pour une durée de 3 ans. Elle travaille notamment sur une expérimentation in-situ, sur les maisons médiévales de la rue Saint-Urcisse à Cahors (expérimentation comparative avant / après travaux). Cette expérimentation nécessite des partenariats avec les acteurs locaux (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Lot, Chambre des

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

AR PREFECTURE


046-200023737-20160928-19\_28\_09\_2016-DE  
Reçu le 04/10/2016

Métiers du Lot, Plateforme Technologique Efficacité Energétique Midi-Pyrénées...). Ces partenariats permettent, par exemple, de tester à l'échelle d'une paroi des enduits isolants à base de matériaux biosourcés ou encore de remplacer les menuiseries existantes par des menuiseries performantes réalisées à partir d'essences de bois locales.  
J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer les conventions ci-annexées ainsi que tout document afférent à ce dossier ;
- b- De préciser que tous les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
  
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE  
